

Formation

▶ dans nos locaux

◀ dans vos locaux

350€*

par participant

DOCUMENT UNIQUE

TOUT PUBLIC

Objectifs

- ▶ Connaître la réglementation relative au document unique et la pénibilité au travail
- ▶ S'approprier la méthodologie de travail
- ▶ Savoir identifier, évaluer les risques professionnels et la pénibilité au travail
- ▶ Appréhender le traitement collectif de la pénibilité au travail
- ▶ Communiquer sur les résultats du document unique et notamment des actions correctives et préventives
- ▶ Créer un plan d'action
- ▶ Connaître les méthodes d'actualisation des documents

Programme

1 jour

Contexte réglementaire :

- Le code du travail
- Les objectifs du Document Unique
- Les 9 principes de prévention

Méthodologie :

- Les classes de risques
- Les Unités de Travail
- Le système de cotation Probabilité, Gravité, Maîtrise
- Identifier les situations à risques
- Évaluer les situations à risques
- Diffuser les résultats
- Définir un plan d'action

La pénibilité au travail :

- Le diagnostic pénibilité, une annexe au document unique
- Les données pénibilité : leur recueil et la transmission
- Les droits et devoirs liés au compte personnel de prévention.

Méthode et outils



Vidéoprojecteur



Exercice pratique



Mise en situation (analyse)

Quand ?

- 06 février 2018
- 17 mai 2018
- 25 septembre 2018
- 06 décembre 2018



Dans nos locaux à Voiron (38)

* ▶ dans nos locaux

De 4 à 8 participants :

350€ HT

par participant

◀ dans vos locaux

Nous consulter



Besoin d'un devis ?

Un conseiller reste à votre écoute au
04 72 53 53 40